

BULLETIN D'INFORMATION

Novembre 2011



Avis de nomination

Monsieur Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, a le plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur David Morin au poste de directeur général.

Monsieur Morin a rejoint l'équipe de la municipalité, le 3 octobre dernier, après avoir développé une vaste expérience en gestion. En effet, il cumule plus de 20 ans d'expérience en gestion de personnels, en gestion des opérations, en communications, ainsi qu'en service à la clientèle.

Monsieur Morin a œuvré au sein de grandes entreprises, ainsi son expérience en processus et procédures bénéficiera à l'ensemble des opérations de la municipalité.

Au nom de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur et de son Conseil, nous félicitons monsieur Morin pour sa nomination et lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de la municipalité.

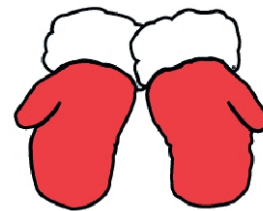
Subvention sportive 2011

Vous avez jusqu'au 2 décembre 2011 pour faire votre demande de subvention sportive au bureau municipal.

La municipalité subventionne chaque année 1 activité par enfant. Elle donne 20% du total jusqu'à un maximum de 60\$ par enfant.

La Guignolée 2011

Les bénévoles, en collaboration avec le club des Optimistes et les pompiers de Rigaud, passeront **samedi 26 novembre 2011**.



Heure du conte spécial Noël



Réservez votre **fin de semaine du 3 décembre** pour l'**Heure du conte spécial de Noël**.



Nos jours et heures d'ouverture sont les mercredis de 19h à 21h et les samedis de 10h à midi.

Des livres numériques seront bientôt disponibles en prêt à notre bibliothèque.

Matières résiduelles

À partir de janvier 2012, les matières résiduelles seront mécanisées.

La collecte se fera 1 fois par semaine et les gros rebuts 1 fois par mois.

Vous serez informés des détails sous peu.

Collecte des feuilles d'automne

Les collectes des feuilles d'automne se feront les **5 et 19 novembre** prochain à Très-Saint-Rédempteur.

La collecte est offerte seulement dans les secteurs résidentiels urbanisés (zone non-agricole) de Vaudreuil-Soulanges. Seuls les sacs de papier biodégradables sont acceptés à la collecte de feuilles d'automne.



Les sacs doivent être en bordure de route avant 7h00.

Passage de 50 à 40 km/h



Le règlement 183 sur les changements de vitesse dans les domaines entrera prochainement en vigueur. Afin de répondre aux besoins des citoyens, les rues ayant une vitesse limitée à 50 passeront à 40 km/h.

Ouverture du bureau municipal

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h00 à 16h30. Vous pourrez communiquer avec M. Alexandre Piuze, inspecteur municipal, le lundi et mardi, de 9h00 à 12h et de 13h à 16h30. Il est préférable de prendre un rendez-vous si vous désirez le rencontrer. Tel. 450-451-5203 poste 223.

Séances du conseil

Les séances du conseil se tiennent à tous les 2^{ème} mardis du mois, à 20h. Il reste à venir cette année les séances du 8 novembre et du 13 décembre.

Permis obligatoires et leurs coûts

- Nouvelle construction d'une résidence : 200 \$
- Puits artésien : 50 \$
- Installations septiques : 50 \$
- Bâtiment accessoire : 35 \$
- Bâtiment agricole : 60 \$
- Rénovation : entre 25 \$ et 100 \$, selon le coût et la nature des travaux.
- Démolition : 35 \$
- Lotissement : 30 \$ pour l'étude de la demande et 20 \$ par lot.
- Piscine hors terre : 25 \$
- Piscine creusée : 50 \$
- Affichage: 3 \$ du mètre carré de la superficie de l'enseigne avec un minimum de 25 \$
- Permis de coupe d'arbres : gratuit.
- Vente de garage : 5 \$
- Permis de feu : 15 \$
- Licence de chien : gratuit, mais enregistrement obligatoire.

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont permis seulement durant la période du 15 octobre au 15 avril. Ils ne doivent pas servir d'entrepôt.

Ponceaux

Chaque propriétaire est responsable de son ponceau, il doit donc veiller à ce qu'aucun obstacle n'obstrue l'écoulement des eaux.

Bac de récupération pour la collecte sélective

Chaque résidence doit avoir son bac de récupération servant à la cueillette des matières recyclables. Vous pouvez vous en procurer au bureau municipal (bac de 360 litres) au coût de 78 \$. La cueillette des matières recyclables s'effectue les vendredis à partir de 7 heures. Les bacs sont enregistrés à l'adresse civique, donc si la propriété est vendue, le bac doit rester avec la propriété.

Note: pour les résidents qui n'en possèdent pas encore, de nouveaux bacs à recyclage seront **disponibles au bureau municipal à la mi-novembre.**

Note: le bac bleu ne doit servir que pour le recyclage.

Ordures ménagères, gros rebuts

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les mercredis, à partir de 7 heures. Les gros rebuts sont recueillis en tout temps sauf les pneus, les matières dangereuses et les matériaux secs.

Résidus domestiques dangereux

Comment s'en départir?

La MRC de Vaudreuil-Soulanges tient à rappeler aux citoyens l'importance de ne pas jeter de résidus domestiques dangereux (RDD) dans leur bac à déchets domestiques.

La prochaine collecte de RDD se tiendra le 19 novembre 2011 à l'Hôtel de Ville de Rigaud, 391, chemin de la Mairie.

Les citoyens peuvent également se départir de leur RDD auprès de la majorité des entreprises dans lesquelles où ont été achetés les produits.

Pour plus d'information, visitez
<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

Licence de chien

Depuis 2010, la licence de chien est gratuite. Tous les propriétaires de chiens, anciens et nouveaux, doivent se procurer une nouvelle licence, laquelle restera **valide tant que vous possédez l'animal enregistré**.

Chiens errants

Nous vous demandons de garder vos chiens en laisse. Suite à de nombreuses plaintes, il y

aura sur notre territoire une surveillance accrue de l'opérateur du centre canin.

Disposition des matériaux de construction – entente avec Rigaud

Lieu : 391, chemin de la Mairie à Rigaud.

Le site est ouvert du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h.

Coûts :

- 1 coffre automobile : 35 \$ pour les 2 premiers voyages et 70 \$ pour le troisième.
- 1 remorque à un essieu : mêmes conditions que pour un coffre automobile.
- 1 camion à 2 essieux : 70 \$ par voyage peu importe le nombre.

Âge d'Or

- Des cours de danse sont organisés tous les mardis matin.

Nous sommes en cours de recrutement de nouveaux membres. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, contacter Gerry au 450-451-6270, ou Lise au 450-451-5066.

Le nouveau code postal J0P 1P1

Nous avons un an, soit jusqu'au 17 janvier 2012, pour changer nos adresses.

Site Web

Visitez régulièrement notre site Web. Vous y trouverez toutes les informations au sujet de la municipalité: <http://www.tressaintredempteur.ca>

Bureau municipal et Centre communautaire

769, route Principale, Très-St-Rédempteur (Québec) J0P 1P1

Téléphone: 450 451-5203 Télécopieur: 450 451-8894

mun.tsr@tressaintredempteur.ca - <http://www.tressaintredempteur.ca>